

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juillet 2009

Québec, le 23 juillet 2009

Monsieur Vincent Guay
Directeur général
Cégep de Victoriaville
475, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 4B3

Objet : Suivi apporté à l'évaluation institutionnelle

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 2 juillet 2009, la Commission a analysé l'ensemble des documents que le Cégep de Victoriaville a produit comme suivi au rapport d'évaluation institutionnelle. La Commission avait formulé en décembre 2003 trois recommandations. Le Cégep a fait parvenir à la Commission, en février 2008, le suivi aux deux premières recommandations et a obtenu un délai pour la troisième recommandation, pour laquelle la Commission a reçu un suivi en octobre 2008 que le Collège a complété en mars 2009.

La première recommandation était de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour rétablir les liens de confiance entre les membres du conseil d'administration. Le suivi du Cégep détaille chacun des cinq axes d'interventions d'un plan d'action dont la réalisation a été confiée à la Direction générale, en début de mandat en 2004. Depuis, le Collège a produit notamment des documents de gestion utiles pour la clarification du rôle des membres du conseil d'administration et pour la tenue de réunion efficace qui sont accessibles tout comme les comptes rendus de réunion du conseil, qui est un moyen pour rétablir des mécanismes de communication au sein de la communauté. Aussi, les changements majeurs survenus à tous les niveaux de direction, la réécriture du règlement numéro 1 sur la régie interne ainsi que la réalisation de plusieurs actions, comme la Commission l'avait déjà notée dans son rapport d'évaluation, amène celle-ci à conclure qu'il y a des progrès significatifs dans la gouvernance du Collège. La Commission estime que les actions entreprises ou à entreprendre en vue de rétablir les liens de confiance entre les membres du conseil d'administration sont pertinentes et note qu'il y a une réelle

volonté de changement au sein des différentes instances. La Commission souhaite témoigner de l'impact de ces actions sur le leadership institutionnel du conseil d'administration dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité du plan stratégique du Collège.

Dans son suivi, le Cégep fait aussi état des travaux menés afin de mettre en œuvre tous les programmes prévus à sa politique de gestion des ressources humaines (PGRH), pour clarifier le partage des responsabilités entre les différents services et pour s'assurer que le Service des ressources humaines assume ses responsabilités de soutien auprès du personnel. La Commission souligne la révision de la PGRH et l'application d'une politique d'évaluation du personnel-cadre depuis quatre ans. Elle prend note des changements quant à la gestion de la PGRH et l'adoption de nouvelles politiques d'évaluation des personnels, enseignant et non-enseignant et de soutien.

Finalement, le Collège devait compléter son évaluation institutionnelle par une véritable analyse et une évaluation approfondie de la formation continue et de l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie. Le Collège a élaboré une planification stratégique propre à la formation continue. Une analyse des contextes interne et externe est présentée et peut être considérée comme une évaluation institutionnelle sommaire. Quant à l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie, la Direction générale dresse des constats et a pris des mesures, particulièrement au regard de sa structure administrative et de sa gestion, et en envisage d'autres.

Dans ce cas, comme dans celui du déploiement de la PGRH, la Commission souhaite examiner les suites et les résultats dans le rapport d'autoévaluation de l'efficacité de son plan stratégique, comme le Collège souhaite le faire.

La Commission note que le Collège a tenu compte de deux suggestions qu'elle avait formulées dans le rapport d'évaluation institutionnelle.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M. Daniel Mercier, directeur des études